



**MINISTRE  
DE LA SANTE,  
en charge de la prévention  
et de la protection sociale généralisée**

**Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC)**

**I – INFORMATION RELATIVE A L'ACHETEUR PUBLIC**

1° *Catégorie* : La Polynésie française

2° *Nom et coordonnées de l'acheteur* : Direction de la santé - Direction de la santé, Rue du Commandant Destremau, BP 611 - 98713 Papeete, tél. : (+689) 40 46 61 00

3° *Autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché* : M. Cédric MERCADAL, ministre de la santé, en charge de la prévention et de la protection sociale généralisée et par délégation, Philippe BIAREZ, directeur de la santé.

**II-OBJET ET CARACTERISTIQUES PRINCIPALES**

1° *Objet* : Prestations d'un neuropsychologue pour le centre d'action médico-social précoce de Hamuta à Pirae

2° *Catégorie* : Marché de services

3° *Type* : Prestations de service d'un neuropsychologue

4° *Lieux de réalisation ou de livraison des prestations* : Pirae - Tahiti

5° *Durée* : Douze (12) mois à compter du 1 janvier 2024. Reconductible trois (3) fois pour une durée de douze (12) mois chacune.

6° *Variantes autorisées* : Non

7° *Marché réservé* : Non

La langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée : FCFP.

**III- FORME DU MARCHE**

Le présent marché est un marché mixte mono-attributaire défini en fonction du type de prestations :

- Pour les prestations annuelles, programmée selon une périodicité définie au CCTP, le marché est un marché simple, à prix global et forfaitaire. Le prix est indiqué dans l'acte d'engagement du titulaire.
- Pour les prestations ponctuelles (interventions supplémentaires), le marché est un marché à bons de commande au sens de l'article LP 221-4 du Code Polynésien

des marchés publics (CPMP) avec un maximum en valeur fixé à 240 000 FCPF HT. Les prix associés à ces prestations sont listés dans un Bordereau de Prix Unitaire (BPU) valant de DQE du titulaire, annexe financière de l'acte d'engagement. Ces prestations sont exécutées à la survenance du besoin par l'acheteur public par l'émission de bons de commande.

#### IV- ALLOTISSEMENT

Non alloti

#### V- TYPE DE PROCEDURE

Procédure adapté en application de l'article LP 321-1.

#### VI – CONDITIONS DE PARTICIPATION – PIECES A FOURNIR PAR LES CANDIDATS

Se conformer au règlement de consultation.

#### VII – NOMBRE DE CANDIDATS ADMIS A PRESENTER UNE OFFRE

Sans objet.

#### VIII – CRITERES D'ATTRIBUTION

Les critères sont mentionnés dans le règlement de la consultation (RC) inclus dans le dossier de consultation des entreprises (DCE).

#### IX – DELAIS DE REMISE DES CANDIDATURES ET/OU DES OFFRES

Le Vendredi 17 novembre 2023 à 12 heures, heure de Papeete.

#### X – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus (administratifs et/ou techniques) : [marie.lampin@administration.gov.pf](mailto:marie.lampin@administration.gov.pf) ou [pauline.lafarge@administration.gov.pf](mailto:pauline.lafarge@administration.gov.pf)

#### XI – ADRESSES

Adresse auprès de laquelle le dossier de consultation des entreprises peut être consulté, retiré ou téléchargé : [marie.lampin@administration.gov.pf](mailto:marie.lampin@administration.gov.pf) ou [pauline.lafarge@administration.gov.pf](mailto:pauline.lafarge@administration.gov.pf)

Contenu du dossier de réponse : Défini dans le règlement de la consultation.

#### XII – CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES ET/OU DES CANDIDATURES

Modalités : Voir le règlement de consultation

Adresse et modalités pour la remise des plis : Centre d'action medico-social précoce - Centre de le mère et de l'enfant - PIRAE 98716, POLYNESIE FRANCAISE - B.P. 611 - 98713 PAPEETE

#### XIII – DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION

Publication le Jeudi 26 octobre 2023

Publication sur les supports suivants :

Site de la Direction de la santé